



**Les Échecs**

**DE VINCENNES**

# RÈGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

*tournoi rapide de Vincennes 2023*

## **Article 1 : Organisation**

Les Échecs de Vincennes organisent le **tournoi rapide de Vincennes 2023**.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés B ou A à la FFE ou à une fédération reconnue par la FIDE ; pour la saison 2022-2023.

Celui-ci se déroulera en 7 rondes à la cadence de 15minutes et 5 secondes par coup.

Les participants sont répartis en trois tournois :

- Open A : Pour les participants ayant un classement ELO supérieur ou égal à 1900
- Open B : Pour les participants ayant un classement ELO compris entre 1500 et 1900
- Open C : Pour les participants ayant un classement ELO strictement inférieur à 1500

Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° 57470-57471-57472) pour le ELO rapide FIDE et FFE de mars 2023.

Dans certaines conditions et avec l'accord de l'organisateur, les joueurs qui le souhaitent peuvent jouer dans l'open immédiatement supérieur (C vers B ou B vers A).

## **Article 2 : Règles du Jeu et Appariements**

Les règles du jeu sont celles de la FIDE adoptées au congrès de la FIDE qui s'est tenu en Inde, à Chennai (Madras), au mois d'août 2022 et mises en vigueur au premier janvier 2023 ; et son article A.5 pour les échecs rapides non supervisés. À noter, entre autres :

- Le premier coup illégal sera pénalisé de 1 minute ; le deuxième coup illégal perd la partie (art 7.5.5).
- Utiliser deux mains pour jouer un coup (roque, prise, etc.), est considéré un coup illégal (art 7.5.4).
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup, est considéré un coup illégal (art 7.5.3).
- L'arbitre peut intervenir pour signaler un coup illégal ou la chute du drapeau (art A.5.4 et A.5.5).

Les appariements se font au système Suisse, et seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI dans sa version la plus récente sous le contrôle de l'arbitre principal.

Le délai pour le forfait est de 15 minutes.

## **Article 3 : Lieu de jeu et Horaires**

Lieu : Salle Robert-Louis (cœur de ville) ; 98 rue de Fontenay ; 94300 Vincennes

Clôture des inscriptions : Le 12 février 2023 à 9h45.

Pointage et vérification des licences : Le 12 février 2023 de 9h jusqu'à 9h45

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

## **Horaire des rondes :**

Rondes N°1 à 3 : 10h00-12h30	Rondes N°4 à 7 : 13h45 – 17h15
Remise des prix : 17h30	

## **Article 4 : Inscriptions et Prix**

### **Droits d'inscriptions :**

Avant le 12 février 2023 : 27€/adultes 14€/jeunes Sur place : 32€ adultes-17 € jeunes

Gratuité pour les titrés MI et GM.

**Répartition des Prix :** Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix sont attribués à la place.

La liste des prix est éditée après la pause du midi.

**L'absence du joueur à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.**

## **Article 5 : Départages**

Le départage des ex-aequo se fait de la manière ordonnée suivante : Buchholz tronqué, le cumulatif puis de la performance.

## **Article 6 : Conduite des joueurs**

Un joueur n'est pas autorisé à converser et il ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un arbitre.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position **éteinte** sauf autorisation explicite de l'arbitre. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, vibre ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. Il en est de même d'un joueur se déplaçant avec son portable et cela s'il a déjà joué un coup.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

## **Article 7 : Droit à l'image**

La participation au tournoi rapide de Vincennes 2023 implique l'acceptation suivante : la photographie et/ou vidéo sur laquelle j'apparais, soit utilisée à des fins promotionnelles par le club des échecs de Vincennes, sur ses documents et sur son site Internet, pendant une période de 5 ans. Le droit à l'image et le respect de la vie privée seront préservés si un participant en fait la demande explicite.

## **Article 8 : Arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est Gwénolé Grall – Arbitre FIDE (Arbitre Fédéral Elite 1)

Il est secondé par l'arbitre-stagiaire Léonard Lambreck.

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

**L'Arbitre Principal**  
Gwénolé GRALL

**L'Organisateur**  
Philippe VAILLANT

**Code QR de l'open A**



**Code QR de l'open B**



**Code QR de l'open C**

